



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 80.- / étudiants: 35.-

Pour une vraie Chambre des Cantons

La vexation des Verts après l'échec de leur alliance avec les socialistes fait escorte à l'angoisse libérale-radical de ne pas placer un autre ancien conseiller d'Etat à la Chambre haute.

Les congrès des partis, réunis lundi 23 octobre, ont montré un beau florilège de dénigrement électoraliste. Olivier Feller assumait l'attaque *ad hominem*: « Il faut l'ego surdimensionné d'un mâle alpha écologiste pour se présenter au deuxième tour d'une élection alors qu'on n'a même pas atteint 25% au premier tour. » Le principal concerné se rassura en donnant dans le moralisme politique: « Le camp progressiste réunit bien plus que le camp du repli. » Pierre-Yves Maillard joua, déjà, au vieux sage universel donnant des leçons de démocratie: « Il y a une chose qu'on sait avec l'expérience, c'est qu'il ne faut jamais appeler à un deuxième tour tacite, comme l'a fait le camp majoritaire. Car la démocratie est un bien précieux, un siège ça se conquiert (...). »

La virulence de la campagne en cours révèle combien le Conseil des Etats n'est plus perçu comme la

Chambre des Cantons mais comme une arène supplémentaire dont le petit effectif permet de démultiplier l'influence de chaque parti.

La responsabilité de cette surenchère va-t-elle à l'air du temps, à la fracture qui opposerait le wokisme des Verts à l'épaisseur du bon sens libéral-radical? Non. Elle incombe au régime lui-même.

Les élections fédérales donnent depuis trop longtemps aux partis l'occasion de dérouler leur programme en grand.

Une fois à Berne, comme un enfant devant un plat de friandises, le député – au National comme aux Etats – ne pense plus à qu'à se bâtir un « bilan à défendre ». Les compétences fédérales se nourrissent de ses gesticulations, trop souvent transformées en lois fédérales.

L'élection aux Etats n'a pourtant pas toujours découlé d'un scrutin populaire. Le Dictionnaire historique de la Suisse rapproche le fonctionnement du Conseil des Etats du XIX^e siècle de celui de la Diète fédérale. La majeure partie des Cantons faisait élire ses sé-

nateurs par leur Grand conseil, pour une seule année. Même si le vote sur instruction était théoriquement déjà interdit, le député qui ne relayait pas à Berne les préoccupations de son Canton était dès lors facile à discipliner. En 1977, le Canton de Berne fut le dernier à abandonner l'élection des conseillers aux Etats par le Grand Conseil. Vaud y avait renoncé en 1917, non sans préciser qu'un seul conseiller d'Etat pouvait être élu comme conseiller aux Etats¹.

Nous ne sommes pas seuls à dénoncer que les sénateurs ont fini par couper leurs liens avec les Cantons. Récemment, Christelle Luisier a explicitement décrit la création de l'Office des affaires extérieures du Canton de Vaud, ou sa participation active au sein des conférences intercantionales, comme les indispensables réactions à la « domination » du Conseil des Etats par les « logiques partisanes »².

L'Office des affaires extérieures affirme l'existence du Canton comme entité politique, traitant non seulement avec la Confédération et les Cantons voisins, mais également avec des Etats ou organisations étrangers. Que la présidente du Conseil d'Etat l'ait repris dans son giron est une excellente chose.

Les conférences intercantionales – de même que la Maison des Cantons qui les abrite à Berne – sont plus ambivalentes. En 2005, lors de la création de cette institution, ces collones avait dénoncé le risque qu'elle devienne l'ambassadrice de la Confédération auprès des Cantons, eux-mêmes perçus comme un ensemble homogène³. La récente adoption du gymnase en quatre ans a découlé de tels mécanismes de pression descendante.

Plusieurs moyens permettraient d'enrayer ces dynamiques centri-

pètes. Un premier est non seulement de s'opposer systématiquement aux projets centralisateurs, mais encore de réclamer bruyamment la restitution de compétences. Il faut attendre du gouvernement cantonal qu'il s'obstine à défendre les libertés vaudoises.

Un second est de réformer le fonctionnement du Conseil des Etats. Le vote sur instruction, actuellement interdit par la Constitution fédérale, devra d'abord être autorisé. On pourra alors imaginer que le Grand Conseil ou le Conseil d'Etat puissent, moyennant certaines exigences formelles, donner à ses sénateurs des mandats contraignants. De la même manière que les chefs de Département défendent aujourd'hui la position de leurs Cantons dans les conférences intercantionales.

Mais cela reste une solution intermédiaire. Il serait à la fois plus simple et plus cohérent de prévoir que le Gouvernement vaudois nomme directement les conseillers aux Etats, chargés de représenter les positions du collège à Berne et d'y siéger en commission. D'un point de vue fédéraliste, leur légitimité sera supérieure à celle de l'onction populaire accordée au « ticket » sélectionné par le congrès d'un parti.

Félicien Monnier

¹ Art. 26bis de la Constitution vaudoise du 1^{er} mars 1885, adopté les 21 février et 24 mars 1917.

² Christelle Luisier, « Célébrons l'anniversaire des constitutions fédérale et vaudoise », 24 heures du 23 septembre 2023.

³ Olivier Delacrétaç, « Un piège pour les cantons », La Nation, n° 1816, du 3 août 2007.

Loi sur l'énergie: un referendum nécessaire

Les Chambres fédérales ont adopté en septembre un acte législatif qui modifie les lois fédérales sur l'énergie et sur l'approvisionnement en électricité, ainsi que quelques autres lois.

Ce texte commence par la déclaration que voici, en résumé partiel: « La consommation individuelle moyenne d'énergie doit diminuer de 43% d'ici 2035 et celle d'électricité de 13% dans le même délai » – alors qu'on vante le « tout électrique »! Les parlementaires qui votent une disposition aussi iréaliste ne sont évidemment pas capables de proposer une loi raisonnable et équilibrée. De fait, si elle contient quelques règles utiles, elle est aussi entachée de défauts inacceptables.

Premièrement, certains articles sont contraires à la Constitution fédérale, en violant la souveraineté cantonale ou en ignorant des obligations constitutionnelles. Secondement, plusieurs dispositions sont susceptibles de léser les droits ou les intérêts des particuliers sur simple décision de l'exécutif ou des compagnies de distribution. Troisièmement, la construction d'installations productrices d'électricité renouvelable – champs de panneaux photovoltaïques en montagne, éoliennes industrielles dans des zones vierges – deviendrait possible sans égard à la protection des paysages, de

la nature, de la faune et de la santé publique; alors qu'aujourd'hui, une pesée des intérêts doit être faite, ce qui est la moindre des choses.

La menace sur notre approvisionnement énergétique est grave, nous ne le nions pas. Il y a plusieurs manières d'y faire face et ce n'est pas une raison pour faire n'importe quoi, en bradant sans débat d'autres biens précieux.

Tous les groupes politiques des Chambres ont voté pour. Plusieurs organisations notables de protection de l'environnement se sont laissés emboîter et renoncent pour l'heure à combattre ce texte. Heureusement, un Valaisan courageux – si l'on ose ce pléonasme –, M. Pierre-Alain Bruchez, à peu près seul à l'origine, a lancé le referendum. Il a rapidement été rejoint par Paysage Libre Vaud et Paysage Libre Suisse, qui s'opposent à l'érection d'éoliennes dans des sites à préserver. Puis la Fondation Franz Weber a annoncé son appui. Il en viendra peut-être d'autres.

La Ligue vaudoise soutient ce referendum. Nous y reviendrons plus en détail dans un prochain numéro, où seront encartées des listes de signature. Préparons-nous à un combat difficile, vu le poids du rouleau compresseur officiel, mais combien nécessaire!

J.-F. Cavin

† Liliane Tüscher

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Mme Liliane Tüscher. Son mari, le pasteur Jean-Pierre Tüscher, a présidé durant de longues années les Offices et les Prières de nos rassemblements, et elle y était très souvent avec nous.

Liliane Tüscher correspondait à maints égards à la femme vaillante des Proverbes, dont nous citons les premiers versets:

*Heureux celui qui a rencontré une femme vaillante,
Son prix surpasse de beaucoup celui des perles.
Le cœur de son mari a confiance en elle,
Et les ressources ne lui font pas défaut.
Elle lui fait du bien tous les jours de sa vie,
Et jamais de mal.*

Le roi Salomon ajoute au verset 25: *et elle sourit au lendemain.*

Cela aussi était typique de Liliane Tüscher. Avec toutes ses qualités, elle était joyeuse, prête à rire. Passer un moment avec elle était un temps de vrai contact et de légèreté. Nous disons nos sincères condoléances à son mari, à leur fils Mathias et à leur fille Lise, et nous garderons d'elle un souvenir ému.

E. Laufer

Les Soirées de Saint-Petersbourg

Joseph de Maistre considère que la Révolution française est un châtement contre la France. Pour lui, tout est châtement divin: la guerre, les maladies, la justice humaine, car tout vient de Dieu qui est l'auteur de tout, excepté du mal. Plus précisément, en citant saint Thomas d'Aquin, il écrit que «Dieu est l'auteur du mal qui punit, mais non de celui qui souille». Comprenez que le mal qui punit n'est pas le mal, c'est le bien. «Le mal étant sur terre, écrit de Maistre, il agit constamment; et par une conséquence nécessaire il doit être constamment réprimé par le châtement.»

L'autre arme contre le mal est la prière. La Providence nous gouverne par la justice humaine et par la prière. Elle donne à l'homme «le pouvoir d'obtenir des grâces», «de prévenir des maux» et de «resserrer l'empire du mal». Pour l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg*, nul ne peut vivre sans religion. «La science ni la médecine ne sont le véritable mal, dit-il. Elles sont mises dans les mains de l'homme pour le guérir du mal physique. Elles ne guérissent pas du désordre du monde sans Dieu et il faut prier pour cela.» La croyance aux lois invariables de la nature est selon lui «la tentation la plus perfide qui puisse se présenter à l'esprit humain», car elle mène droit à ne plus prier, c'est-à-dire, à se déconnecter de la vie spirituelle, donc un acte susceptible d'intervenir dans le monde matériel pour suspendre ses lois,

et par lequel l'homme se relie à Dieu, d'où l'utilité de la prière pour le monde.

Sous la pression des troupes françaises, de Maistre quitta le Savoie en 1793. Il s'établit à Lausanne, puis en Sardaigne à partir de 1796 où il devint ministre plénipotentiaire de Sardaigne à Saint-Petersbourg de 1802 à 1817. C'est là qu'il écrivit les *Soirées*. Avant de partir en exil, il refusa de s'inscrire dans le livre des citoyens actifs, et lorsqu'on lui demanda de contribuer à la guerre, il répondit: «Je ne donne point d'argent pour faire tuer mes frères qui servent le roi de la Sardaigne.» Voilà donc le genre d'homme qu'il était. Ni l'exil, ni la séparation d'avec sa famille, ni la perte de sa fortune n'ont pu le détacher de sa fidélité au roi; il était à tout moment d'un dévouement infailible.

Les *Soirées de Saint-Petersbourg*, ce sont onze entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence, comme l'indique le sous-titre du livre. Y participent un comte français, un membre du Sénat de Saint-Petersbourg et le chevalier de B***, un jeune Français exilé, qui sont des amis. Bien que leurs avis divergent sur un certain nombre de questions, ils ont tous en commun d'être des royalistes convaincus et de fervents ennemis de la Révolution.

Lors de la lecture, un premier constat s'impose comme une évidence: Joseph de Maistre n'est pas un philosophe. Il est écrivain. Parmi les philosophes, très peu sont aussi des écrivains. A vrai dire, il est aussi et surtout un homme religieux.

Monarchiste attaché au pouvoir papal, il était l'un des maîtres-penseurs de la contre-révolution. Son originalité fut de riposter à l'attaque révolutionnaire contre la société française. Toute son œuvre constitue une riposte point par point contre les philosophes modernes, matérialistes et athées, contre leur «système absurde qui voudrait, pour ainsi dire, matérialiser l'origine de nos idées. Il n'en est pas, je crois, de plus avilissant, de plus funeste pour l'esprit humain. Par lui la raison a perdu ses ailes, et se traîne comme un reptile fangeux; par lui fut tarie la source divine de la poésie et de l'éloquence; par lui toutes les sciences orales ont péri.»

Cette citation montre bien pourquoi l'écrivain est à considérer comme un des meilleurs pamphlétaires de la langue française. Léon Bloy s'en souviendra. Sa vision profonde est d'une érudition historique sans faille. Il devrait être lu et étudié à l'école et à l'université au même titre que Voltaire, Diderot et Rousseau qu'il contre-attaque violemment. S'il ne l'est pas, c'est pour des raisons idéologiques et parce que la justesse et le discernement de sa pensée ébranlent les préjugés.

Toujours est-il que pour parler d'un livre, il faut le lire. Et pour comprendre une époque, il faut lire les écrivains qu'elle a produits. On doit enseigner tous les courants de pensées, même les plus opposés. Et surtout les plus opposés. On doit s'intéresser à tout, ne se priver de rien, ou, comme le dit de Maistre

lui-même, selon la maxime suivante: pour savoir bien une chose, il faut en savoir un peu mille.

De Maistre développe l'idée de l'homme dégradé, qui est l'idée principale des *Soirées*. Il affirme que la civilisation se trouve là où sont l'autel, la science et l'art. L'homme primitif, le barbare porte en lui le germe qui attend sa fécondation pour se déployer tandis que le sauvage représente l'ultime stade de la dégradation, l'homme incroyant, corrompu, dominé par ses passions. L'intelligence est le signe le plus évident de l'homme civilisé. Mais non pas l'intelligence définie et matérialisée par le Q.I., définition dépourvue de toute qualité, simple puissance quantitative, comme tout ce que pense l'homme moderne. Pour de Maistre, l'intelligence ne peut aimer le mal. Voici la magnifique définition qu'il en donne: «L'intelligence ne se prouve à l'intelligence que par le nombre.» Et le nombre, c'est l'ordre, c'est la symétrie. «Dieu nous a donné le nombre, et c'est par le nombre qu'il se prouve à nous, comme c'est par le nombre que l'homme se prouve à son semblable. Otez le nombre, vous ôtez les arts, les sciences, et par conséquent l'intelligence. Ramenez-le: avec lui reparaissent ses deux filles célestes, l'harmonie et la beauté; le *cri* devient *chant*, le bruit reçoit le *rythme*, le saut est la *danse*, la force s'appelle *dynamique*, et les traces sont des *figures*.»

Lars Klawonn

Jean-Claude Michéa tape sur les wokes et le capitalisme

Jean-Claude Michéa admet volontiers appartenir aux auteurs qui, à défaut d'innover, remanient toujours le même livre. On ne saurait donc lui faire grief d'avoir récidivé avec un nouvel essai, *Extension du domaine du capital*¹, même si dans le cas présent le remodelage tend un peu au rabâchage. Les lecteurs aguerris de Michéa retrouveront donc sans surprise l'habituelle structure arborescente de ses livres: d'innombrables notes et notes de notes adjointes à un texte initial – en l'occurrence un entretien donné en 2020 à la revue landaise *Landemains*.

Sur le fond, Michéa remâche ses thèmes favoris: l'inséparabilité des deux composantes du libéralisme (culturelle et économique) décrites comme les «deux faces complémentaires et parallèles d'un même projet historique et d'une même logique philosophique²»; la thèse corollaire selon laquelle notre société, certes bien différente du monde auquel aspiraient (et aspirent encore) les «libéraux classiques», est bel et bien l'aboutissement logique et nécessaire de la «mise en œuvre concrète de leur

axiomatique officiellement «émancipatrice³»; mais aussi l'analyse stimulante du capitalisme comme un «fait social total», c'est-à-dire un «phénomène indissolublement économique, politique et culturel⁴» qui porte en lui la nécessité de transformer progressivement tous les domaines de l'existence humaine afin de les soumettre aux lois du «marché autorégulé».

Sous la plume souvent ironique de Michéa, la nouvelle gauche bourgeoise et urbanisée en prend aussi pour son grade. Michéa insiste sur la vacuité de son anticapitalisme contradictoire. Car ayant renoncé à toute critique radicale – au sens littéral – du capitalisme, tout en embrassant le seul progressisme culturel, au détriment de la classe ouvrière, cette gauche n'est plus là que pour servir la soupe au système capitaliste en accélérant la déconstruction terminale de tout ce qui échappe encore à la marchandisation intégrale. Ne leur reste qu'un anticapitalisme de pacotille en forme de slogans puérils et simplistes: l'idée ressassée à foison, par exemple, que la question sociale «trouverait [...] sa vérité ultime dans le conflit censé opposer le «1%» des plus riches aux «99%» de la population restante⁵.

Pour Michéa au contraire – c'est là un apport non négligeable de son livre – la réalité est bien plus subtile. Certes, explique-t-il, s'il est illusoire de «nier le rôle incontestablement décisif que joue ce fameux «1%» dans l'orientation globale du système capitaliste planétaire», il faut surtout comprendre que celui-ci ne pourrait «continuer à se développer de façon exponentielle sans le concours actif et quotidien de ces nou-

velles classes moyennes urbaines qui sont chargées de l'encadrer sur le plan économique, technique et culturel⁶». Classes moyennes dont sont précisément issus ces militants progressistes acharnés et soi-disant anticapitalistes, les fameux wokes.

Le terme de «wokisme» s'étant imposé assez récemment sur la scène médiatico-politique, Michéa ne pouvait lui faire un sort dans son avant-dernier ouvrage paru en 2018. Dans *Extension*, il s'y colle avec – il faut le reconnaître – quelques traits humoristiques bien sentis. Fidèle à lui-même, il suggère la formule de «néolibéralisme culturel» pour désigner ce recentrement de la gauche sur les seules questions sociétales, dont le wokisme serait la version d'importation américaine.

En parcourant les pages d'*Extension du domaine du capital*, le lecteur trouvera d'abondantes références et autres conseils de lecture renvoyant souvent à des publications parmi les plus récentes.

Ainsi, bien que parfois ennuyeux pour les habitués, l'essai n'en reste pas moins une mine bibliographique très actuelle et, pour le novice, une entrée possible dans l'œuvre de Michéa.

Il serait injuste de conclure sans mentionner qu'*Extension* est également, peut-être avant tout, un livre témoignage. Jean-Claude Michéa – qui s'est installé avec sa femme depuis plus de six ans dans un village reculé des Landes – y brosse un portrait d'une France périphérique où, pour le meilleur et pour le pire, le capitalisme mondialisé n'a pas encore totalement triomphé.

Antoine-Frédéric Bernhard

¹ Michéa, Jean-Claude, *Extension du domaine du capital*, Albin Michel, 2023.

² *Ibid.* p. 95.

³ *Ibid.* p. 32.

⁴ *Ibid.* p. 14.

⁵ *Ibid.* p. 43.

⁶ *Ibid.* p. 44.

Entretiens du mercredi

Prochains rendez-vous:

- 8 novembre: **Panorama des écoles de pensée économique**
Avec M. Benjamin Ansermet, titulaire d'un bachelor en science politique et d'un master en administration publique.
- 15 novembre: **Les liens entre l'archéologie et la politique depuis 1848**
Avec Mme la députée Circé Barbezat-Fuchs, archéologue.
- 22 novembre: **Comment calcule-t-on une prime d'assurance maladie?**
Avec M. Vincent Hort, économiste, membre de plusieurs conseils, dix années d'expérience dans l'assurance-maladie.

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.
www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

LA NATION

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4
ICM Imprimerie Carrara Morges

Un christianisme sans chrétienté

La fin de la Chrétienté, le petit ouvrage de Mme Chantal Delsol dont nous avons déjà parlé, met en évidence la dégradation accélérée de la civilisation chrétienne sous les pressions multiples d'une modernité égalitaire, individualiste et sceptique. L'Eglise elle-même adopte le vocabulaire et par conséquent les stéréotypes idéologiques de cette modernité. La « reconquête » chrétienne rêvée par certains traditionalistes apparaît chaque jour plus lointaine.

Limpide et solidement fondé, l'ouvrage se lit aisément. Toutefois, dans ses dernières pages consacrées à l'avenir du christianisme, Mme Delsol change de ton et d'attitude pour adopter l'optimisme forcé de la « pensée positive » : *Tenir la fin d'un monde pour une catastrophe induit des comportements aigres et revanchards, comme on en a vu il y a un siècle; voir dans la fin d'un monde les atouts et les grâces sollicite l'optimisme et colore autrement les actions.* Elle salue la fin de la chrétienté, qu'elle définit polémiqement comme une *mainmise de l'Eglise sur la civilisation.* Elle se réfère à Soeren Kierkegaard, Jacques Ellul, Miguel de Unamuno, Emmanuel Mounier et Ivan Illich, tous penseurs qui opposent radicalement la foi vécue et l'institution, censément mortifère. *Nous avons renoncé au règne de la force, décrète-t-elle. Loin de vouloir conquérir le monde, dorénavant, comme les Juifs, nous allons nous préoccuper de vivre et de survivre – et ce sera déjà bien assez.* Mme Delsol affirme avec Simone

Weil, généralement mieux inspirée, que *l'héroïsme* (une vertu constitutive de la chrétienté, réd.) *est une pose de théâtre et souillé de vantardise.*

Les futurs chrétiens, libérés d'une Eglise dominatrice et d'une religion réduite à la pratique sociale, seront, pense Mme Delsol, des *héros de la patience et de l'attention, et de l'humble amour.* La mission sera non plus conquérante, mais exemplaire, tels les moines de Tibhirine. Les chrétiens seront *des témoins muets, et finalement, des agents secrets de Dieu.*

Ce genre de chrétiens a toujours existé, ils sont le sel de la vie de l'Eglise.

Mais l'Eglise n'est pas peuplée que de saints et de héros. Comment les chrétiens ordinaires échapperont-ils aux dérives dogmatiques, à la résignation et au repli sur soi-même, à la tentation de se constituer en ecclésiologies autosuffisantes et sectaires, jugeant les autres chrétiens à l'aune de leur pureté? Auront-ils encore la force de pratiquer leur foi, ou même seulement de la conserver? Qu'en sera-t-il des fidèles faiblement fidèles, des intermittents de la foi, des inquiets et des douteurs privés de l'ordre qu'offrait la chrétienté? Et qu'en sera-t-il d'une mission conduite par des « agents secrets » et des « témoins muets »? En fait, la perspective misérabiliste proposée par Mme Delsol passe par l'abandon de cette

foule dont Matthieu (9 : 36) nous dit qu'en la voyant, le Christ fut ému de compassion pour elle, parce qu'elle était languissante et abattue, comme des brebis qui n'ont point de berger.

Quand Mme Delsol annonce la fin de « la » chrétienté, elle généralise abusivement, car celle dont elle parle n'est qu'une chrétienté parmi d'autres. Ce fut sans doute la plus universelle, la plus durable, la plus diverse et la plus féconde, mais ce ne fut pas la seule, pensons à la civilisation byzantine... et à d'autres moins connues.

Il y a une ou deux générations, les Vaudois vivaient encore l'« union » de l'Eglise (évangélique réformée) et de l'Etat. Les paroisses territoriales couvraient le pays entier, en étroite relation avec les communes. Le préfet représentait l'Etat dans toutes les grandes manifestations religieuses, et le pasteur s'exprimait lors des événements officiels, mais aussi dans les abbayes et autres fêtes populaires. L'assermentation des membres du Conseil d'Etat et du Grand Conseil avait lieu à la Cathédrale, de même que les promotions scolaires et la remise du baccalauréat. L'Etat rémunérait les pasteurs tout en laissant à l'Eglise une grande autonomie d'organisation et aux pasteurs une grande liberté de ton. La confirmation renouvelait l'engagement du baptême tout en servant de rite de passage à l'état adulte. La construction de Crêt-Bérard, « la Maison de l'Eglise et du Pays », très active aujourd'hui encore, draine de 1949 à 1953 des milliers de jeunes de tout le Canton. Il n'est pas absurde de parler d'une « chrétienté vaudoise ». Il en subsiste maints éléments.

On passe à côté de l'essentiel si l'on ne voit pas que la chrétienté est une expression nécessaire de l'incarnation. Cela commence à la personne humaine, qui ne saurait séparer la pratique de sa foi et sa condition terrestre. L'une et l'autre s'interpénètrent quotidiennement. Cette interpénétration produit des effets sur les habitudes individuelles, sur les mœurs collectives et sur les lois. C'est un embryon de chrétienté. Là où il y a une foi vécue et partagée, il y a de la chrétienté.

Toute chrétienté est ambiguë. Elle reste toujours incomplète, car l'Eglise et l'Etat conservent des finalités distinctes : l'Etat gère les effets du péché originel, la parole de l'Eglise nous en délivre. Il est vrai, autre ambiguïté, que l'Eglise autant que les Etats ont trop souvent confondu le glaive et la parole. Il est vrai encore que l'unité institutionnelle recouvre bien des fêlures et des défaillances personnelles. Tout cela souligne que, malgré son immense apport à l'humanité, la chrétienté occidentale n'est qu'une civilisation. C'est une œuvre humaine, inspirée sans doute, mais mortelle comme toutes les autres.

La chrétienté n'est pas un but, mais une conséquence de la vie de foi. La recherche pour elle-même, c'est prendre le risque de fabriquer des structures disciplinaires et législatives insupportables pour une population qui n'est pas préparée à les recevoir sur le fond. Dans ces temps difficiles, il vaut mieux que l'Eglise se recentre sur ses fondamentaux, les fasse connaître et aimer. Et il vaut mieux que le citoyen se recentre sur le bien commun politique et social de son pays. De la convergence de ce double effort résultera une chrétienté à la mesure de ce que nous sommes à même de vivre et d'assumer.

Olivier Delacrétaiz

Occident express 116

C'est l'automne, la saison où les rues embaument du parfum des poivrons grillés. Enfin, embaumaient, l'urbanisation galopante aura eu raison d'un de ces grands petits plaisirs belgradois. Regrets éternels. C'est aussi la saison du renouvellement de mon permis de séjour. Mon avocate, issue d'une vieille famille, me reçoit dans sa belle étude de son bel immeuble construit par son arrière-grand-père, inondée par le soleil d'octobre, meublée avec un goût disparu, extirpé de force par les communistes puis réduit en poussière par les guerres et le capitalisme sauvage. Elle m'explique que mon permis est automatiquement renouvelable et que je n'ai aucun souci à me faire. J'ai gagné le droit de vivre et de travailler en Serbie. Elle m'apprend que j'ai en outre la possibilité de déposer une demande d'acquisition de citoyenneté. La perspective d'obtenir un passeport serbe me semble romantique. Comme je ne peux plus justifier d'un mariage avec une citoyenne serbe, conserver ma citoyenneté suisse promet d'être complexe et incertain. Mon avocate me décrit avec des périphrases lourdes de sens une administration qui, des mois durant, aurait toute licence pour explorer les détails de ma vie pour nourrir son dossier, sans garantie aucune de succès. Une des conditions attire mon attention. Il est écrit que je dois rédiger une lettre d'intention manuscrite avec signature notariée pour signifier que « la Serbie est ma véritable patrie ». Voilà la transcription administrative d'une conception très serbe, ou plus exacte-

ment ottomane, de la citoyenneté. En effet les Ottomans ont perfectionné la notion byzantine selon laquelle on faisait équivaloir la religion avec la citoyenneté. Les Turcs en ont fait leur instrument de domination de tout le pourtour oriental méditerranéen, nourrissant des confusions éternellement sanglantes dans ses anciennes possessions, comme on l'observe dans les Balkans ou à Gaza. Il en résulte que je peux devenir serbe, mais que je ne serai jamais un Serbe. Je peux obtenir un passeport – enfin, c'est possible, on ne promet rien, on verra, peut-être – mais on naît serbe, ce qui signifie orthodoxe. Or je suis né suisse, mon sort est donc scellé. Je peux prétendre à une citoyenneté, mais jamais à l'appartenance à une nation. Pourtant c'est bien de nation qu'il s'agit, le passeport ne trompe personne, c'est une invention du diable, un papier qui prétend se substituer à des siècles de tradition et de transmission culturelle. Les conventions modernes obligent le gouvernement à tolérer que je puisse conserver un autre passeport et comme aucune loi ne peut matérialiser ces idiosyncrasies, il m'est demandé de faire état de mes intentions. En d'autres termes, de faire une sorte de déclaration d'amour formelle, tamponnée et signée, selon laquelle je déclare au monde entier mon amour inconditionnel pour la Serbie. Comme une épouse trompée et jalouse, Belgrade me supplie. « Une seule parole et je serai guérie », semble-t-elle me promettre.

David Laufer

Le Scribe

Trait d'union des Arts et des Lettres

Petite présentation d'une association qui a pour but d'encourager l'écriture et les arts plastiques et lier les deux, pour les créateurs confirmés ou en herbe, quel que soit leur âge.

Le Scribe fut fondé par Michel Dizezens-Poget, écrivain, éditeur, sculpteur, mécanicien, policier, employé de l'administration et correspondant de presse. Le 15 juillet 1996 il fit paraître le premier numéro du *Scribe du P'tit Broyard*. Le Scribe fut formellement fondé en juillet 1997 et un concours littéraire lancé l'année suivante. En 2000, le syndic de Moudon, Gilbert Gübler, invite le Scribe à s'installer dans la ville. Les liens entre cette dernière, sa municipalité, et l'association se maintiennent encore aujourd'hui. Le Scribe devint une association en 2007.

Le Scribe paraissait sous forme de petit journal six fois par année. Aujourd'hui, une anthologie paraît de manière annuelle. Le numéro 84 a été publié en septembre 2022. Les livres font plus de 150 pages et comportent des textes ainsi que des photographies d'œuvres des membres de l'association et des lauréats des différents concours.

L'association organise un concours chaque année, littéraire et artistique

en alternance. Les remises des prix ont lieu en novembre à Moudon.

Les années impaires, la peinture, la sculpture et la photographie sont à l'honneur. La prochaine édition se tiendra le 25 novembre 2023 dans l'ancienne caserne de la ville de Moudon. L'exposition des œuvres participantes aura lieu de 10h à 16h, suivie de la remise des prix. La dernière exposition avait réuni plus de 40 artistes, une septantaine d'œuvres et 200 visiteurs.

Les années paires, c'est la littérature qui est l'objet du concours, dans les genres de la poésie, de la nouvelle et du roman, avec une catégorie « adultes » et une « jeunes ». La 17^e édition, 2024, du concours littéraire du Scribe d'Or & Prix littéraire de la Ville de Moudon est ouverte du 1^{er} octobre 2023 au 30 avril 2024.

L'association, qui comporte plus d'une centaine de membres, organise aussi chaque été une balade-lecture dans une ville romande avec l'Association vaudoise des écrivains (AVE).

Avis aux amateurs d'arts et de littérature!

Benjamin Ansermet

Le site de l'association :

<https://www.lescribeassociation.net/>

Œdipe et Caïn

Dans notre enquête sur la violence, nous avons mentionné le nom de Gérard Haddad, psychanalyste juif d'origine tunisienne vivant à Paris, bon connaisseur de la Bible et du Talmud.

Le conflit israélo-palestinien fait la une des médias après qu'une nouvelle vague de férocité a submergé deux peuples frères habitant sur le même sol. Rappelons que Haddad entend introduire un nouveau concept en psychanalyse, le *complexe de Caïn* (le premier fratricide) qu'il considère comme la source originelle de la violence.

La psychanalyse se fonde sur le *complexe d'Œdipe*. Personnage de la mythologie grecque, Œdipe tue son père Laïos et épouse sa mère Jocaste, à son insu, alors qu'il tente précisément de se soustraire à l'oracle lui ayant annoncé qu'il commettrait ce double crime. A une étape de son développement, le jeune enfant éprouve une attirance érotique pour le parent de sexe opposé et souhaite la disparition de son rival de même sexe. Le complexe d'Œdipe se résout par le renoncement à ce désir incestueux et au parri (matri) cide. L'enfant craint une punition infligée par le père, une castration symbolique. Il cesse de convoiter le parent du sexe opposé et porte son désir sur d'autres objets d'amour. Il devient un être social en assimilant la loi qui interdit l'inceste et le meurtre.

Freud attachait beaucoup d'importance au père. Dans son livre *Totem et tabou*, il expose le mythe du parricide originel, sur la base de découvertes anthropologiques de son temps: un groupe de primates se tient autour d'un Père primordial qui se réserve toutes les femelles. Les fils excédés finissent par le tuer et le dévorer. Ils en éprouvent de la culpabilité et vouent un culte au Père mort, symbolisé par un totem.

Dans la psychanalyse vulgarisée, il faudrait «tuer le père» pour libérer son désir propre. Haddad rejette les conclu-

sions de *Totem et tabou*. Il conserve l'Œdipe à condition de l'articuler avec le complexe de Caïn. En méditant le premier fratricide, commis par Caïn sur Abel, la psychanalyse interpréterait le mal humain avec plus de pertinence. Freud lui-même, son disciple Adler et le psychanalyste Peter Szondi entrevirent l'importance du fratricide sans jamais approfondir la question. Freud, athée fortement assimilé à la

La fraternité n'est pas un sentiment naturel et originel.

culture germanique, «juif honteux», voulait probablement éviter que la psychanalyse ne devînt une «histoire juive». Aussi puisait-il son inspiration dans la mythologie gréco-latine et la littérature, notamment Shakespeare, et négligeait la Bible.

Haddad constate, en examinant le profil de terroristes djihadistes, que de nombreux couples de frères ont fomenté des attentats, les frères Kouachi, Abdeslam, Merah, Tsarnaïev, etc. Dans la Bible, le parricide est inconnu, mais les rivalités fraternelles pullulent: Caïn et Abel, les fils de Noë, Isaac et Ismaël, Esaü et Jacob, Joseph et ses frères, etc. La mythologie grecque n'est pas en reste: Atrée, fondateur de l'effrayante dynastie des Atrides, est assassiné par son jumeau Thyeste; Etéocle et Polydice, fils incestueux de Jocaste et Œdipe, s'entre-tuent; Romulus occit Remus et fonde Rome.

Chacun a observé des frères et des sœurs se disputant autour de l'héritage paternel, des hommes politiques démocrates découvrant leurs pires ennemis au sein de leur parti. Quant à la psychanalyse, elle connaît une infinité de rivalités, de schismes, d'exclusions. Ce qui est tu dans l'ordre symbolique apparaît dans le réel avec plus de force. La psychanalyse, portée sur le parricide et négligeant le fratricide, est ravagée par les conflits *confraternels*. Lacan, amateur de jeux de mots révélateurs, parlait à ce propos de *frérocité*.

L'envie de tuer le frère est un sentiment déjà présent au *stade du miroir*. Quand un tout jeune enfant se voit dans un miroir, il jubile s'il est porté par ses parents qui sourient et l'encouragent à admirer l'image. Sans cette présence rassurante, il voit en face de lui un double inquiétant, un rival; il n'est plus l'unique objet de l'amour

parental. Dans les *Confessions*, saint Augustin raconte ne pas supporter

le spectacle de son petit frère en train de téter le sein maternel. Freud se sentit coupable d'avoir souhaité à 1 an et demi la mort de son frère Julius... qui allait mourir à l'âge de 9 mois.

Le complexe d'Œdipe se résout tout seul, ou par une cure, ou parce que les générations se succèdent. Les parents finissent par mourir. Il faut juste attendre. Le complexe de Caïn, sommeillant en nous tous, est plus tenace. La jalousie qui le nourrit procède d'une préférence. L'Éternel préfère le sacrifice d'Abel à celui de Caïn. Jacob, le préféré de sa mère Rébecca, se fait passer pour son aîné auprès d'Isaac qui aime mieux Esaü. Jacob préfère Joseph à tous ses autres fils. Le Christ lui-même eut un disciple préféré.

La Loi du père interdit de tuer un frère, mais le frère ressemble à l'Hydre de Lerne aux multiples têtes. Le mot «frère» a un sens très large. Nous sommes frères dans toutes sortes de groupes, de la famille à l'humanité. L'aspirant fratricide peut déplacer sa haine sur un bouc-émissaire aux confins.

Dans les familles de futurs djihadistes, le père est souvent absent ou humilié. Si ce n'est pas le cas, les enfants en bas âge assistent parfois à des violences conjugales. Ou bien, ce sont des enfants naturels abandonnés par leur famille, dont la mère est considérée comme une prostituée. Ils trouvent refuge dans des gangs de dealers qui s'entretuent ou s'engagent dans la guerre sainte pour liquider des mécréants, acceptant de mourir dans un attentat-suicide. Le déplacement de la haine du frère vers l'allogène recrée un lien détruit. C'est ainsi que le complexe de Caïn s'articule au complexe d'Œdipe. La Loi du père demeure nécessaire à la construction de la personne. La fraternité n'est pas un sentiment naturel et originel. Si le prestige du père s'affaiblit et que sont mal transmis le commandement «tu ne tueras point» ou l'injonction du Lévitique «tu craindras ton Dieu et ton frère vivra avec toi», le risque de fratricide augmente.

L'issue se situe dans le pardon. Celui-ci n'est pas à la portée de tout le monde. Joseph, Isaac, et bien sûr le Christ, ont pardonné. Un Nelson Mandela aussi qui déclara que s'il n'avait pas pardonné aux Blancs, il serait demeuré en prison, une prison intérieure.

Dans un prochain article, nous examinerons comment Haddad envisage le conflit israélo-palestinien, qui oppose des frères, tous descendants d'Abraham, l'un d'Isaac et l'autre d'Ismaël.

Jacques Perrin

150 petites histoires sur la CGN

La Compagnie générale de navigation sur le lac Léman fête ses 150 ans d'existence. Elle est «générale», car elle résulte de la fusion, en 1873, de la Compagnie de l'Helvétie, basée à Lausanne, qui armait l'*Helvétie* et le *Bonivard*, de la Société du bateau à vapeur le Léman, à Lausanne aussi, avec justement le *Léman*, et de L'Aigle, société anonyme du bateau à vapeur, siégeant à Genève et qui faisait voguer l'*Aigle*. Ces trois sociétés se livraient une rude concurrence; on dit que leurs bateaux fondaient parfois à toute vapeur vers tel port pour y embarquer la clientèle avant qu'un autre arrive, au risque de terribles collisions. La fusion a calmé le jeu et probablement favorisé l'essor de la navigation touristique sur des bases économiques plus saines.

L'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL) a eu la bonne idée de marquer cet anniversaire en publiant un recueil de *150 petites histoires* qui racontent la CGN. Autant d'anecdotes narrées par d'anciens capitaines, ou de commentaires sur la terminologie nautique, ou de précisions sur l'équipement des navires. On doit cet ouvrage savoureux à Mme Véronique Sulliger.

C'est un aimable et joli cadeau à la Compagnie et aux amoureux de sa flotte.

Ce volume retrace aussi l'activité de l'ABVL, sous la plume de son premier président M. Yves de Siebenthal, toujours actif au sein de cette association. Car l'ABVL a aussi eu un anniversaire rond: 20 ans l'an passé. En quatre lustres, elle a souligné l'importance de la flotte historique, fait partager sa conviction qu'il faut la préserver, et réuni des dizaines de millions pour restaurer les vapeurs: un tour de force! L'enthousiasme de ses animateurs, M. Maurice Decoppet ayant succédé à M. de Siebenthal, peut donner l'impression que tout le monde était persuadé du bien-fondé de cette cause. Erreur: il a fallu se battre pour trouver l'adhésion des autorités et même, au début, de la direction de la CGN. Honneur à ces vaillants combattants!

J.-F. Cavin

150 petites histoires racontent la CGN, éd. ABVL, 18 francs frais d'envoi inclus, auprès de l'éditeur: ABVL case postale 60, 1001 Lausanne, ou en ligne sur le site: abvl.ch/boutique

Sujets insignifiants et expériences enrichissantes

Quand on a pour mission de livrer des chroniques régulières, il y a des jours où on se gratte la tête pour trouver des sujets qui vaillent la peine d'être abordés. Des sujets qu'on puisse traiter avec légèreté, mais qui possèdent tout de même un minimum de substance et d'intérêt...

LE COIN DU RONCHON

Il y a aussi des jours où on se demande si de telles précautions sont bien utiles et si des sujets insignifiants ne feraient pas tout aussi bien l'affaire. C'est ce qui nous vient à l'esprit lorsqu'on apprend qu'un grand groupe commercial a réalisé une enquête pour connaître les préférences de la population entre les messages écrits et les messages vocaux. Les résultats indiquent que 77% des Suisses préfèrent les messages écrits, contre 58% des Autrichiens et 55% des Allemands. Les Italiens en revanche privilégient les messages vocaux à 46%, de même que les Français à 42% – mais avec des critiques sur le fait de devoir les réécouter plus d'une fois, ou parce que certains sont trop longs. Quel est l'intérêt de savoir cela, dès lors que les deux options sont de toute façon disponibles?

A moins qu'il ne s'agisse d'un dossier de candidature (peu convaincant) pour un prix Ig-Nobel – ce prix qui récompense des recherches scientifiques particulièrement loufoques.

On pourrait trouver mieux, et plus drôle. Par exemple, déterminer quelle direction indiquent majoritairement des cure-dents retombés au sol après avoir été lancés en l'air. Ou quantifier la répartition inégale des poussières sur les verres de gauche ou de droite de nos lunettes. Ou encore analyser une éventuelle corrélation entre le fait d'être droitier ou gaucher et le choix de la première chaussette qu'on enfle le matin, en vérifiant bien sûr si les ambidextres sont capables d'enfiler leurs deux chaussettes en même temps.

Toutes ces recherches, ces enquêtes, ces statistiques pourraient finalement alimenter le présent coin de page, faisant rire le lecteur à moindre frais pour l'auteur. Et à une époque où l'on accorde davantage de confiance à la science qu'à la littérature, ces expériences éminemment scientifiques bénéficieraient peut-être de subventions publiques et universitaires (ce qui n'est jamais le cas de nos chroniques habituelles). Il s'agirait alors d'expériences enrichissantes.

En attendant, il faudra songer à diffuser notre chronique sous forme écrite et vocale, si l'on veut être sûr qu'elle soit universellement appréciée.